

COMMUNE DE FERRIERES-SUR-SICHON

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOUT 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt huit août à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Ferrières-sur-Sichon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Bénédicte GUILLON-GRAVILLON.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Nombre de conseillers municipaux présents : 9

Absents : M. Pierre Michel RIAUX, M. Bastien GITENAY

Pouvoirs : M. Pierre Michel RIAUX à M. André MY, M. Bastien GITENAY à M. Mickaël KIBLER

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 août 2026

Présents : Mme Bénédicte GUILLON-GRAVILLON, M. Sébastien BARRAUD, Mme Muriel BARTASSOT-MOULINOUX, M. Jean-François CHAUFFRIAS, M. Mickaël KIBLER, M. André MY, Mme Martine Besson, Mme Patricia FERUGLIO-GELY, Mme Maureen BERGER

Secrétaire de séance : Mme Muriel BARTASSOT-MOULINOUX

1 DELIBERATION SUR LA CONVENTION DES PETITS AMBASSADEURS

Les Petits Ambassadeurs du Patrimoine sont en partenariat avec Vichy Communauté, l'éducation nationale et la mairie avec les enfants de l'école du CE1 au CM2 avec Mme Bethtold.

Les enfants sont accompagnés à la découverte du patrimoine de leur commune.

Subventionné par Vichy Communauté à hauteur de 50€ par enfant + 3 agents sur le terrain (environ 29000€ de frais de personnels). Des recherches d'archives communales et dans le département pour la réalisation de parcours avec panneaux et supports accessibles via l'application Wivisites.

Cette convention a été votée à l'unanimité.

Les informations seront visibles sur Intramuros.

2 – DELIBERATION FONDS VERT DONNANT AUTORISATION A MME LE MAIRE A SIGNER LA CONVENTION

La subvention a été accordée à hauteur de 180 000€.

Toutes les subventions ont été accordées (Département, Région...)

Il nous reste à obtenir la subvention du fond leader.

Cette convention a pour objet de fixer les conditions, notamment financières, dans lesquelles le porteur du projet (la Municipalité) procède à la réalisation du projet de réhabilitation d'une ancienne école en maison partagée intergénérationnelle à Ferrières-sur-Sichon, ainsi que les modalités selon lesquelles l'Etat apporte son concours financier à la réalisation de ce projet, au titre de la mesure « recyclage foncier Edition 2026 » du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (« fonds vert »).

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la signature de la convention par Madame Bénédicte GUILLON-GRAVILLON (maire de Ferrières-sur-Sichon).

3 – DELIBERATION DE VICHY COMMUNAUTE CONCERNANT LA CONVENTION DE GROUPEMENTS DE COMMANDES EN VUE D'UNE GESTION MUTUALISEE DES MARCHES

L'intérêt de cette convention est d'être plus nombreux pour obtenir des tarifs préférenciels. Il n'y a aucune obligation à adhérer à tous les groupements.

Engagement pour les travaux d'entretien des bâtiments, des espaces verts, voiries; le gros oeuvre, les services de maintenance, les litiges judiciaires toutes les personnes sont engagées et solidaires, faire voter les crédits budgétaires...

Frais annoncés et publicité à Vichy Communauté.

Il faut recenser dans le temps les besoins de façon officielle.

Chaque commune est responsable du chantier sur sa commune.

Délibération votée à l'unanimité

4-CONVENTION D'ADHESION A LA MISSION DE MEDIATION PREALABLE (OBLIGATOIRE)

Cette convention permet d'avoir à disposition un service de médiateur.

Le prix est de 60€ l'heure.

Médiation entre l'employeur et son personnel : rémunération, congés, réintégration, classement d'échelons, situation de handicap...

Prestation : invitation au dialogue.

Les médiateurs sont formés au droit du travail.

Cette convention est prévue pour une durée de 4 ans et peut-être dénoncée chaque année.

Les 2 parties peuvent solliciter la médiation.

Délibération votée à l'unanimité.

5- CONVENTION PORTANT SUR LE DISPOSITIF DE SIGNALEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION ET DE HARCLEMENT MORAL

Une ligne téléphonique est dédiée + un questionnaire (anonyme). Ecoute et accompagnement. Il doit y avoir un affichage sur le lieu de travail avec le numéro de téléphone et l'adresse mail.

Cela concerne l'ensemble du personnel qui aurait quitté sa fonction moins de 6 mois avant.

Cette convention est prévue pour une durée de 1 an avec un renouvellement tacite.

Il faudra vérifier si la commune adhère aux missions facultatives.

Délibération votée à l'unanimité

AFFAIRES DIVERSES

Un terrain est entretenu chez Forest par un habitant non propriétaire. Il souhaiterait l'acquérir pour y faire son jardin. Il faudrait vérifier sur le cadastre à qui appartient le terrain, ou voir avec les impôts pour apporter une réponse.

Séance Qi Qong à l'Arborétum début le 24 septembre à 18h.

Une signalisation au sol sur la rue Jean-Baptiste Rousseau et à Recost pour le 30km/h est demandée elle est en cours.

Signalisation du stationnement le long du trottoir à venir. Un devis a été demandé à LTA.

Se rapprocher de la DDT pour voir quelle signalisation peut-être utilisée (marquage au sol, panneaux...)

Voir également si on se gare que d'un seul côté et lequel ?

Questions à approfondir. :

Dans le Terrasson il y a une formation de mousse "anormale". Est-ce toxique ? C'est certainement de l'écume.

Réunion de quartier : Madame le Maire souhaite mettre en place des référents par hameau. On ne pouvait pas le faire pour l'adressage trop compliqué.

Les conseillers pensent que l'on a suffisamment de moyens de communication soit avec un référent par commission soit simplement en s'adressant à un conseiller.

Certains pensent qu'il pourrait y avoir un référent par village.

L'idée étant de se rapprocher des gens mais pas en réunion publique où les gens n'osent pas s'exprimer.

Peut-être faire une pause café par hameau avec des représentants de la mairie ?

Aller à la rencontre des gens pour connaître le ressenti collectif.

Etre à l'écoute de la population pour mieux répondre aux besoins.

Inviter par secteur à la salle communale pour discuter (route du Mayet, route de Lavoine, route de La Guillerme, la route de Vichy, le bourg...)

C'est cette dernière proposition qui sera retenue.

Brice et Jonathan ont terminé leur contrat. Un nouveau contrat commence mercredi 2 septembre avec Rémi Gironde pour un contrat de 25 heures.

Le contrat de 22 heures n'a pas été pris il sera à nouveau proposé pour de Nouvelles candidatures.

Il n'y a pas beaucoup de postulants.

Monsieur Gironde travaille sur 3 jours (mercredi/jeudi et vendredi)°

Il y a des panneaux de l'APE au dépôt communal l'association va les récupérer.

Vu Madame le Maire,

Bénédicte GUILLON-GRAVILLON

